

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 12 décembre 2022

Engagement de la maire de Strasbourg en faveur de la promotion de la capitale européenne

En Conseil municipal ce jour, la maire de Strasbourg, **Jeanne Barseghian**, a pris l'engagement auprès des conseiller-es municipaux-ales de renforcer encore le travail collégial de promotion du rôle de capitale européenne de Strasbourg.

À ce jour, des rencontres ont régulièrement lieu entre la maire de Strasbourg et les principaux représentants des institutions européennes dont Strasbourg est la ville siège. Outre ce dialogue constant et rapproché avec une diversité d'interlocuteurs, la promotion du statut de capitale européenne est également assurée par l'Agora Strasbourg capitale européenne. Cette instance de concertation, de coordination et de dialogue rassemble toutes les forces vives du territoire de manière décloisonnée et inclusive, aussi bien les acteurs institutionnels que les partenaires associatifs et transfrontaliers. Les instances partenariales de gouvernance technique et politique du contrat triennal, en lien avec l'Eurométropole de Strasbourg, la Collectivité européenne d'Alsace, la Région Grand-Est, complètent ce dispositif.

La maire de Strasbourg prend aujourd'hui l'engagement de réunir régulièrement les représentant-es des groupes politiques du Conseil municipal pour une meilleure coordination des conseiller-es municipaux-ales de Strasbourg sur les questions européennes. Ces réunions auront lieu en amont des plénières de l'Agora et, selon l'actualité, en amont des séances plénières du Parlement européen. La présentation du bilan du contrat triennal 2020-2023 sera également prévue dans ce cadre, en lien avec les partenaires de ce contrat.